



Bayer Environmental Science

## CHIPCO ALIETTE® FONGICIDE POUR PLANTES ORNEMENTALES

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR  
LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES EN SERRE ET EN PLEIN CHAMP  
(INCLUANT LES ARBRES)

Pour la répression de l'encre des chênes rouges causé par *Phytophthora ramorum* sur les plantes ornementales jugées sensibles à cette maladie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Pour une liste complète des espèces ornementales sur lesquelles CHIPCO ALIETTE® peut être appliqué, consultez la publication 'Liste des genres réglementés à l'égard du *Phytophthora Ramorum* (Encre des chênes rouges)', qui est mise à jour régulièrement sur le site: <http://www.inspection.gc.ca>

Usage COMMERCIAL  
GRANULÉS MOUILLABLES  
PRINCIPE ACTIF: Fosetyl AL.... 80%

No. D'ENREGISTREMENT: 27557  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX.  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI  
CONTENU NET: 2,26 Kg

Bayer CropScience Inc.\*  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, AB T2C 3G3  
Telephone: 1 888 283-6847

\*Bayer Environmental Science  
Une division de Bayer CropScience

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

Bayer  and ALIETTE® sont des marques déposées de Bayer.

**PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Mettre des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison avec capuchon par-dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Ne pas retourner dans les endroits traités avant que le produit pulvérisé n'ait entièrement séché. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf), comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres plans d'eau.

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau qui suit.

Culture	Activité après traitement	Délai de sécurité
Arbres ornementaux d'extérieur (application foliaire pour la répression de l'encre des chênes rouges)	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	2 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales d'extérieur, dont les plantes à massif, à l'exception des plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application foliaire)	Toutes les activités	12 heures
Plantes ornementales d'extérieur cultivées pour la production de fleurs à couper (application foliaire)	Fleur coupée, récolte à la main, éboutonnage, taille manuelle (plein feuillage)	4 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales d'extérieur, dont les plantes à massif et les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application par bassinage du sol)	Toutes les activités	12 heures

Plantes ornementales de serre, dont les plantes à massif, à l'exception des plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application foliaire)	Toutes les activités	12 heures
Plantes ornementales de serre, dont les plantes à massif et les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application par bassinage du sol uniquement)	Toutes les activités	12 heures

### **PREMIERS SOINS:**

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. Toxique pour les petits mammifères sauvages. **TOXIQUE** pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le

ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer CHIPCO ALIETTE® Fongicide Pour Plantes Ornementales dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse CHIPCO ALIETTE® Fongicide Pour Plantes Ornementales exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

**ÉLIMINATION DES CONTENANTS:**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.



**GROUPE P07 FONGICIDE**

Bayer Environmental Science

## **CHIPCO ALIETTE® FONGICIDE POUR PLANTES ORNEMENTALES**

**FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR  
LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES EN SERRE ET EN PLEIN CHAMP  
(INCLUANT LES ARBRES)**

Pour la répression de l'encre des chênes rouges causé par *Phytophthora ramorum* sur les plantes ornementales jugées sensibles à cette maladie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Pour une liste complète des espèces ornementales sur lesquelles **CHIPCO ALIETTE®** peut être appliqué, consultez la publication 'Liste des genres réglementés à l'égard du *Phytophthora Ramorum* (Encre des chênes rouges)', qui est mise à jour régulièrement sur le site: <http://www.inspection.gc.ca>

**Usage COMMERCIAL  
GRANULÉS MOUILLABLES**  
PRINCIPE ACTIF: Fosetyl AL.... 80%

**No. D'ENREGISTREMENT: 27557  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

ATTENTION



POISON

**AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX.  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET: 2,26 Kg

**Bayer CropScience Inc.\***  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, AB T2C 3G3  
Telephone: 1 888 283-6847

\*Bayer Environmental Science  
Une division de Bayer CropScience

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

Bayer and ALIETTE® sont des marques déposées de Bayer.

### INFORMATION GÉNÉRALE:

Le CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales peut être utilisé pour combattre la pourriture des racines causée par *Phytophthora* spp. et *Pythium* spp. et réprimer l'encre des chênes rouges. CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales est entièrement systémique. Appliqué sur les feuilles, le produit se déplace jusqu'aux racines. CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales est très efficace comme traitement préventif. Le produit doit être appliqué lorsque les plantes montrent les premiers symptômes de maladie ou lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie.

### PRÉCAUTIONS:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison par-dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Ne pas retourner dans les endroits traités avant que le produit pulvérisé n'ait entièrement séché Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf), comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres sources d'eau.

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau qui suit.

Culture	Activité après traitement	Délai de sécurité
Arbres ornementaux d'extérieur (application foliaire pour la répression de l'encre des chênes rouges)	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	2 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales d'extérieur, dont les plantes à massif, à l'exception des plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application foliaire)	Toutes les activités	12 heures
Plantes ornementales d'extérieur cultivées pour la production de fleurs à couper (application foliaire)	Fleur coupée, récolte à la main, éboutonnage, taille manuelle (plein feuillage)	4 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales d'extérieur, dont les plantes à	Toutes les activités	12 heures

massif et les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application par bassinage du sol)		
Plantes ornementales de serre, dont les plantes à massif, à l'exception des plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application foliaire)	Toutes les activités	12 heures
Plantes ornementales de serre, dont les plantes à massif et les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper (application par bassinage du sol uniquement)	Toutes les activités	12 heures

**PREMIERS SOINS:**

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

**TOXIQUE** pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer **CHIPCO ALIETTE®** Fongicide pour plantes ornementales dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse **CHIPCO ALIETTE®** Fongicide pour plantes ornementales exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

**ÉLIMINATION DES CONTENANTS:**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, **CHIPCO ALIETTE®** Fongicide pour plantes ornementales contient un fongicide appartenant au groupe P07. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à **CHIPCO ALIETTE®** Fongicide pour plantes ornementales et à d'autres fongicides du Groupe P07. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il

peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales ou d'autres fongicides du même groupe P07 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

## MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un brumisateuse ou d'un nébulisateur à main ou automatique.

Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).

Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.

Ne pas appliquer ce produit par application foliaire sur les plantes ornementales cultivées en serre pour la production de fleurs à couper

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**Zones tampons:**

**AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE** avec les méthodes et les équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur à main, pulvérisateur à dos, application localisée, incorporation au sol.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et zones humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des:				
		habitats aquatiques d'une profondeur:		habitats marins d'une profondeur:		habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Toutes les cultures	1	1	1	0	0

En ce qui concerne les mélanges en cuve, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange; respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi celles indiquées sur l'étiquette des différents produits, et appliquer en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Les zones tampons liées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi, CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales supprimera les maladies énumérées, à moins d'indication de répression.

## PLANTES ORNEMENTALES

**PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES EN SERRE Y COMPRIS LES PLANTES À MASSIF et LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES POUR LA PRODUCTION DE FLEURS À COUPER – Supprimer la pourriture des racines causée par *Pythium* spp. et *Phytophthora* spp.**

**Plantes ornementales cultivées en serre, y compris les plantes à massif (autres que les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper)**

Applications foliaires:

Appliquer à une dose de 2,8 kg de produit/ha, sans dépasser un maximum de 3 applications par cycle de culture. Si la maladie persiste, appliquer de nouveau le produit en respectant un délai de 14 à 30 jours. **NE PAS** effectuer d'application foliaire sur les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper – appliquer uniquement le produit par bassinage du sol.

**Plantes ornementales cultivées en serre, y compris les plantes à massif et les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper**

Applications par bassinage du sol:

Utiliser 360 g de produit/380 L d'eau pour traiter 36 m<sup>2</sup>. Faire un maximum de 3 applications par cycle de culture, en respectant un délai de 30 jours entre les applications. **ÉVITER** que la solution antiparasitaire n'entre en contact avec le feuillage. Appliquer à titre préventif, avant

l'apparition de la maladie.

**PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR, Y COMPRIS LES PLANTES À MASSIF et LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES POUR LA PRODUCTION DE FLEURS À COUPER – Supprimer la pourriture des racines causée par *Pythium* spp. et *Phytophthora* spp.**

Applications foliaires:

Appliquer à une dose de 2,8 kg de produit/ha, sans dépasser un maximum de 3 applications par année. Appliquer de nouveau le produit en respectant un délai de 14 jours si la maladie persiste.

Applications par bassinage du sol:

Utiliser 360 g de produit/380 L d'eau pour traiter 36 m<sup>2</sup>. Faire un maximum de 3 applications par année, en respectant un délai de 30 jours entre les applications. **ÉVITER** que la solution antiparasitaire n'entre en contact avec le feuillage. Appliquer à titre préventif, avant l'apparition de la maladie.

**NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. MODE D'EMPLOI**

**PLANTES ORNEMENTALES ET ARBRES ORNEMENTAUX CULTIVÉES EN SERRE ET EN PLEIN CHAMP (Y COMPRIS LES CONIFÈRES)**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**PLANTES ORNEMENTALES ET ARBRES ORNEMENTAUX CULTIVÉES EN SERRE ET EN PLEIN CHAMP (Y COMPRIS LES CONIFÈRES)**

**Pour la répression de l'encre des chênes rouges causé par *Phytophthora ramorum* sur les plantes ornementales jugées sensibles à cette maladie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).**

Pour une liste complète des espèces ornementales sur lesquelles CHIPCO ALIETTE® peut être appliqué, consultez la publication "Liste des genres réglementés à l'égard du *Phytophthora ramorum* (Encre des chênes rouges)", qui est mise à jour régulièrement sur le site: <http://www.inspection.gc.ca>.

**Application foliaire:**

Appliquer 5 kg de produit\* par hectare dans un volume d'eau maximal de 1 000 L/ha. Faire un maximum de 4 applications par année. Pulvériser pour mouiller la plante. Éviter le ruissellement.

**Calendrier:** Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie (taux d'humidité élevé du sol et températures fraîches), mais avant l'apparition de la maladie. Si la maladie persiste, appliquer de nouveau le produit 14 à 21 jours plus tard. Traiter lorsqu'il y a suffisamment de feuilles pour absorber le produit pulvérisé, lorsque les feuilles sont en pleine

croissance et au moins 30 jours avant la chute des feuilles pour les espèces à feuilles caduques.

**NE PAS** appliquer CHIPCO ALIETTE® par bassinage du sol pour les plantes ornementales ou les arbres ornementaux afin de lutter contre l'encre des chênes rouges.

**NE PAS** utiliser CHIPCO ALIETTE® pour une application foliaire sur les plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper; appliquer le produit par bassinage du sol uniquement, afin de lutter contre l'encre des chênes rouges.

**\*Note:** Les espèces n'ont pas toutes fait l'objet d'essais de phytotoxicité. Il est recommandé à l'utilisateur d'effectuer un essai sur un petit échantillon avant d'appliquer le produit sur l'ensemble de la culture.

# Supplemental Label

**ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA  
SUPPRESSION PRÉVENTIVE DE  
L'ANTHRACNOSE BASALE ET FOLIAIRE DU  
GAZON DES TERRAINS DE GOLF ET DES  
GAZONNIÈRES**

**CHIPCO ALIETTE® FONGICIDE  
POUR PLANTES ORNEMENTALES**

**GROUPE P07 FONGICIDE**

**FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION  
SUR LE GAZON**

**Usage Commercial**

**PRINCIPE ACTIF: Fosétyl AL... 80%**

**No. D'ENREGISTREMENT: 27557  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**ATTENTION**

**POISON**

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX.  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

**CONTENU NET : 2,26 kg**

**Bayer CropScience Inc.\***  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, AB T2C 3G3  
Téléphone : 1 888 283- 6847

\*Bayer Environmental Science  
Une division de Bayer CropScience

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le  
numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

### INFORMATION GÉNÉRALE:

Le Fongicide systémique **CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales** peut être utilisé pour la suppression préventive de l'antracnose (**pourriture basale et brûlure des feuilles**) dans le gazon. **CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales** est entièrement systémique. Appliqué sur les feuilles, le produit se déplace jusqu'aux racines. **CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales** est très efficace comme traitement préventif. Le produit doit être appliqué lorsque les plantes montrent les premiers symptômes de maladie ou lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie.

### PRÉCAUTIONS:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Mettre des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Pour les terrains de golf, ne pas pénétrer ou laisser quiconque pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf), comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur. Garder éloigner des étangs, cours d'eau et autres sources d'eau.

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau qui suit.

Culture	Activité après traitement	Délai de sécurité
Gazonnières	Toutes les activités	12 heures

**PREMIERS SOINS:** Éloigner la personne incommodée de la zone contaminée et lui enlever les vêtements contaminés. La garder au chaud, à l'aise et au repos.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

#### **ENTREPOSAGE :**

Entreposer CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

#### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

#### **RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Aux fins de la gestion de la résistance, CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales, contient un fongicide appartenant au groupe P07. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales et à d'autres fongicides du groupe P07. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales ou d'autres fongicides du même groupe P07 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au [1-888-283-6847](tel:1-888-283-6847) ou à [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

## **MODE D'EMPLOI**

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un brumisateuseur ou d'un nébulisateur à main ou automatique.

Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).

Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

### **Zones tampons:**

**AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE** avec les méthodes et les équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur à main, pulvérisateur à dos, application localisée, incorporation au sol.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et zones humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des:				
		habitats aquatiques d'une profondeur:		habitats marins d'une profondeur:		habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Gazon	2	1	1	1	0

En ce qui concerne les mélanges en cuve, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange; respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi celles indiquées sur l'étiquette des différents produits, et appliquer en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Les zones tampons liées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi, CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales supprimera les maladies énumérées, à moins d'indication de répression.

## GAZON

### TERRAINS DE GOLF ET GAZONNIÈRES – SUPPRESSION PRÉVENTIVE DE L'ANTHRACNOSE BASALE ET FOLIAIRE (*Colletotrichum cereale*)

NE PAS appliquer en milieu résidentiel.

**Dose d'emploi :** Appliquer 120 grammes de produit dans 6 à 10 litres d'eau / 100 m<sup>2</sup>.

Faire deux à quatre applications à 14 jours d'intervalle comme traitement préventif le printemps ou l'été, sur les surfaces gazonnées affichant des antécédents d'anthracnose. Débuter les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Le fongicide CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales doit être utilisé dans le cadre d'un programme de fertilisation qui évite l'apport excessif d'azote tout en permettant un apport d'azote approprié par le biais d'applications légères et plus fréquentes étalées sur toute la saison de croissance. **Dans le cas d'une infestation extrême prolongée de pourriture basale, le fongicide CHIPCO ALIETTE® Fongicide pour plantes ornementales doit être utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisations étalées sur toute la saison avec d'autres fongicides homologués pour la suppression de l'anthracnose.**

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.